## Vos témoignages

**Pascal**, 35 ans,
**s'est retrouvé temporairement dans une situation financière difficile**. (Toulouse)
Père de famille de deux enfants en bas-âge, il a bénéficié de l'aide du service social pour continuer à assurer les soins de ses deux petits. Prévifrance l'a aidé en lui maintenant sa complémentaire santé pendant 3 mois. Sa famille a donc pu continuer à se faire soigner. Aujourd'hui, il a retrouvé un emploi. «Grâce à cette aide, nous nous sommes sentis en sécurité et soutenus», a-t-il confié.

**Florence**, 45 ans, **vit seule**. (Lyon)
Après avoir subi une lourde opération chirurgicale, le service Conseil Accompagnement Santé l'a aidée à organiser son retour à domicile. «Je suis restée trois semaines sans pouvoir sortir de chez moi. Dès mon retour à la maison, un conseiller m'a aidée à réaliser toutes les démarches nécessaires pour que je ne manque de rien».

**Huguette**, 78 ans,
**a obtenu une aide financière pour favoriser son maintien à domicile**. (Agen)
Grâce à l'assistante sociale de la Mutuelle Prévifrance, elle a pu remplir un dossier auprès du conseil général et obtenir le financement de travaux au rez-de-chaussée de sa maison. Un bénévole a également pu l'aider pour récupérer ses médicaments auprès de sa pharmacie.

## Pour en savoir plus

**Service Relation Adhérents**

N° Vert 0 800 09 0800
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption

**www.previfrance.fr**
**contact@previfrance.fr**

© HVA Conseil 2013 - 4521 - Photos : Fotolia, Istockphoto, N. Merguy/FNMF. Mutuelle Prévifrance soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité RNM 776 950 669
Siège social : 15, quai du Dr Calabet - 47910 Agen Cedex 9 - Siège administratif : 80, rue Matabiau BP 71269 - 31012 Toulouse Cedex 6

# Service Conseil
# Accompagnement Santé

**Un soutien de proximité,**
pour plus de solidarité à chaque instant **de votre vie !**

www.previfrance.fr

Mutuelle Prévifrance

# Service Conseil

## Accompagnement Santé

**Le service Conseil Accompagnement Santé est à votre disposition pour vous fournir une information, un conseil, une orientation et éventuellement une prise en charge dans les situations suivantes :**

### Maladie, Hospitalisation, Perte d'autonomie

- Aide au retour à domicile après hospitalisation
- Aide à la recherche de place en maison de retraite ou de convalescence
- Accompagnement dans la recherche de dispositifs existants pour faciliter le quotidien
- Aide à la constitution de dossiers liés à la perte d'autonomie…
- Mise en place d'une télé-assistance validée par nos soins (conditions sur demande)
- Attribution éventuelle d'heures d'aide ménagère selon évaluation
- Participation financière à des soins non pris en charge (sur conditions de ressources)

### Grossesse, naissance

- Information sur les droits et démarches à effectuer
- Aide aux formalités administratives
- Information et mise en relation avec diverses associations : aide à domicile, aide ménagère, garde d'enfants,…

### Handicap

- Accompagnement sur les dispositifs existants (AAEH, …)
- Orientation vers les structures et organismes adaptés (MDPH, ANAH)
- Eventuelle participation pour l'achat de matériel adapté (conditions de ressources)

### Décès

- Conseil sur les démarches, aide administrative, accompagnement à l'instruction d'un dossier de demande d'aide financière
- Eventuel accompagnement par un bénévole ou un conseiller social (en fonction de la région)

## Un service au plus près de votre vie

Parce que certains événements de la vie nécessitent parfois une aide, un accompagnement, une orientation ou un conseil, la **Mutuelle Prévifrance** a créé le service **Conseil Accompagnement Santé**.

La mutuelle a choisi de ne pas externaliser le service d'accompagnement afin de vous apporter **en direct**, **en proximité**, et **en rapidité** toute l'aide indispensable face à l'arrivée d'un événement difficile.

## Des conseillers sociaux à votre disposition

Constitué d'assistantes sociales diplômées d'Etat et de conseillers sociaux, ce service vous permet de bénéficier d'une aide **personnalisée** en cas de maladie, d'handicap, de situation de dépendance…

De la simple information sur les dispositifs existants à l'accompagnement dans les démarches administratives, en passant par le conseil et l'orientation vers des organismes adaptés, les conseillers du service **Conseil Accompagnement Santé** peuvent même de manière exceptionnelle et sur accord de la commission d'action sociale vous **allouer une aide financière**.

Ce service accompagne les adhérents de la **Mutuelle Prévifrance** et les aide à mieux faire face à une situation délicate.

**Soucieuse d'apporter un service de proximité à ses adhérents, la Mutuelle Prévifrance a développé sur certains départements un réseau de bénévoles prêts à intervenir ponctuellement (portage de médicaments, visites de courtoisie, aide aux courses…).**